

Les compteurs intelligents contestés

D'abord ils vous ignorent, ensuite ils rient de vous, puis ils vous combattent, et enfin vous gagnez!" Lorsque, il y a deux ans, le Collectif solidarité contre l'exclusion organisait le premier débat en Belgique envisageant, du point de vue des consommateurs, la question du remplacement des compteurs d'énergie actuels par des "compteurs intelligents", la contestation de ce projet impulsé par l'Union européenne et par le lobby industriel concerné était marginale **A**. Nous n'avons pas encore "gagné", mais la contestation s'exprime maintenant ouvertement dans les trois régions et au sein de leurs parlements.

DÉBAT OUVERT EN FLANDRE

Le gouvernement flamand était jusqu'il y a peu le relais politique inconditionnel en Belgique des promoteurs du remplacement généralisé des compteurs. Mais Bruxelles et la Wallonie ont rechigné à se mettre à la remorque du volontarisme flamand, le contexte financier général s'est dégradé et surtout la société civile flamande (Vlaams ABVV, l'ACV, l'ACOD-Brussel, l'ACW, le Gezinsbond, Samenlevingsopbouw Vlaanderen, l'OIVO, Testaankoop) a fait entendre sa voix de façon très offensive: "Les compteurs intelligents risquent d'engendrer une débâcle financière pour les petits consommateurs et constituent une grave

LA MINISTRE FLAMANDE DE L'ÉNERGIE FAIT MARCHÉ ARRIÈRE, TANDIS QU'UNE ÉTUDE EST LANCÉE EN WALLONIE ET QUE LE REJET IMMÉDIAT DU DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS EST ÉVOQUÉ AU PARLEMENT BRUXELLOIS.

/ Arnaud Lismond
CSCE

menace pour la vie privée de tous les citoyens. [...] Nous comptons sur le parlement flamand pour prendre ses responsabilités dans cette matière." **B**

Les compteurs intelligents ne devraient être installés que là où ils sont utiles, par exemple là où il y a un grand potentiel d'économie d'énergie ou lorsque cela

donc à ce stade joué en Flandre, et le débat devrait rebondir à la fin du premier trimestre 2012, sur base de nouvelles études des coûts et bénéfiques ainsi que de l'analyse des expériences en cours.

“LA RÉSISTANCE AUX COMPTEURS INTELLIGENTS A MARQUÉ DES POINTS DANS LES TROIS RÉGIONS ET EN PARTICULIER À BRUXELLES.”

Du coup, le débat a été lancé au parlement flamand. Interpellée sur ce sujet ce 29 septembre, la ministre de l'Énergie Freya Vandenbosche a fait entendre un discours politique nouveau sur ce sujet: "Selon moi, un réseau intelligent [ndlr: c-à-d qui permette d'intégrer les productions décentralisées d'énergies renouvelables] n'est pas nécessairement synonyme d'un compteur intelligent dans chaque foyer [...]

apporte un grand avantage pour la société." La ministre reprend en outre à son compte le débat sur qui bénéficie et qui paie: "Si nous nous dirigeons vers un déploiement sélectif des compteurs intelligents vers les groupes de consommateurs pour lesquels cela générerait plus d'économies que de coûts, cela ne me semble pas injuste de demander à ces groupes de payer pour l'appareil dont ils tireront un bénéfice." Rien n'est

PAS DE "ROLL OUT" WALLON

Interrogé sur le même sujet, le ministre wallon de l'Énergie, Jean-Marc Nollet, a fait part de son scepticisme: "En Belgique, le coût d'installation des compteurs intelligents est estimé à 3 milliards d'euros. Ces coûts imputés aux distributeurs [Ndlr: Sibelga, Ores...] sont répercutés dans le tarif réseau payé par les consommateurs, ce qui représente effectivement un coût annuel d'environ 50 euros par ménage pendant la durée de vie du compteur intelligent. Celle-ci est généralement estimée à 15 ans, mais la fiabilité des systèmes électroniques pose question." Le ministre a annoncé le lancement d'une étude des coûts et bénéfiques ainsi que des impacts environnementaux et sociaux par

le régulateur wallon du marché de l'énergie (la CWAPE).

Quelques mois plus tôt, Francis Ghigny, président de la CWAPE, levait déjà un coin du voile sur le positionnement du régulateur wallon: "Le compteur intelligent ne fera ni baisser la consommation ni en sorte qu'une plus grande part d'électricité soit produite localement. Mais le compteur intelligent est une évolution naturelle, qui a plus une raison de type commercial, pour permettre aux fournisseurs de mieux organiser la concurrence sur le marché. [...] Changeons les compteurs au fur et à mesure que c'est nécessaire. Je n'imagine plus qu'on place de nouveaux compteurs pour de nouvelles habitations, ou en cas de renouvellement de compteurs, qui ne soient pas des compteurs intelligents. Mais ne faisons pas ce que l'on appelle le "roll out", c'est-à-dire passer dans toutes les maisons pour changer tous les compteurs, même ceux qui peuvent encore fonctionner vingt ans." ④

BRUXELLES, EURO-REBELLE ?

À ce stade, c'est en région bruxelloise que la remise en cause du déploiement généralisé de compteurs intelligents semble la plus avancée. Les résultats de la première étude bruxelloise coûts-bénéfices qui évalue le coût net minimal à 79 millions d'euros (réalisée par Capgemini), y ont fait l'objet d'une discussion serrée au Parlement à l'initiative de la députée Catherine Moureaux, remettant en cause certaines hypothèses sur lesquelles cette étude se base: "La Commission européenne vient de déposer au Parlement européen une proposition de directive qui prévoit que, sauf exception prévue au niveau d'un pays ou d'une région, la durée de vie par défaut des compteurs intelligents doit être estimée à 10 ans. Pourquoi l'étude de Capgemini se base-t-elle sur l'hypothèse unique d'une durée de vie des compteurs intelligents de 15 ans, sans même envisager l'impact qu'aurait sur le coût total

le fait que les compteurs intelligents aient une durée de vie de seulement 10 ans?" (voir encadré). Par ailleurs, la députée socialiste a interrogé le ministre sur la possibilité de déjà tirer une conclusion de cette étude: "Ne pourrait-on déjà conclure, sur la base de cette étude et de notre connaissance du marché bruxellois, que le déploiement complet n'est pas souhaitable et le faire savoir à la Commission européenne?"

La ministre bruxelloise de l'Énergie, Évelyne Huytebroeck, a indiqué qu'elle attendrait pour se positionner de disposer de l'ensemble des études qui ont été entreprises, dont une étude sur les impacts sociaux et environnementaux commandée par l'Institut bruxellois de gestion de l'environnement.

Elle a toutefois déjà livré en primeur aux parlementaires les conclusions accablantes de l'étude que vient de lui remettre Sibelga, le gestionnaire de réseau bruxellois: "Un déploiement rapide et complet comme prévu par les directives européennes serait lourdement déficitaire, tant pour Sibelga que pour la société dans son ensemble; un déploiement segmenté commençant par les secteurs les plus rentables et étalé sur une période plus longue serait moins déficitaire, mais qu'il n'y aurait pas d'équilibre financier; l'impact sur le tarif d'un déploiement rapide et complet serait de + 2,3% pour la période tarifaire 2013-2016 et de + 4,9% pour la période 2017-2020; l'impact sur le tarif d'un déploiement segmenté et progressif serait de + 2,0% pour la période tarifaire 2013-2016 et de + 3,1% pour la période 2017-2020; la technologie est immature (pas encore de normalisation, technologie de transmission en plein développement, les compteurs et modules de communication disponibles sur le marché ne correspondent pas à toutes les exigences raisonnables); la demande n'est pas clairement identifiée, il s'agit plus d'une pression du côté de l'offre

par les fabricants et d'une pression politique au niveau européen; le modèle de marché intégrant les compteurs intelligents n'est pas encore défini; il n'y a pas encore de normes en matière de protection de la vie privée ni de sécurité informatique."

On l'aura compris, la résistance aux compteurs intelligents a marqué des points dans les trois régions et en particulier à Bruxelles. Mais il convient pour les défenseurs des consommateurs de rester vigilants, tant les enjeux financiers sont importants et les lobbies industriels puissants. ■

④ Lismond et Vanlerberghe, *Compteurs intelligents, consommateurs pigeons*, Ensemble 66; Lismond, *Les compteurs d'énergie intelligents en débat*, Ensemble 67.

⑤ Vanlerberghe, *La société civile flamande critique les compteurs intelligents*, Ensemble 70; Lismond, *Échapper aux compteurs intelligents?*, Ensemble 71.

⑥ Energymag TV, mai 2011.

10 ans ou 15 ans ?

Selon la proposition de directive relative à l'efficacité énergétique (Annexe V, pages 46 à 49): "Lorsque aucune valeur n'a été fixée au niveau national concernant la durée de vie, les valeurs par défaut du point 4 s'appliquent. [...] 4. Durées de vie par défaut: [...] Compteurs: 10 [ans]."

Pourtant, l'étude de Capgemini fait, sans la moindre justification, l'hypothèse unique d'une "durée de vie des compteurs intelligents de 15 ans".

Il va de soi qu'adopter la norme de durée de vie proposée par la Commission européenne elle-même donnerait lieu à une estimation des coûts encore beaucoup plus importante.